45- Audit social peut se porte sur :

A. Climat social.

B. Accidents du travail.

C. Les salaires.

D. Recrutement.

E. Licenciement.

46- L'audit de finance se porte sur :

A. Les documents comptables.

B. Le choix de financement.

C. Financement des activités.

D. La rentabilité financière.

E. Aucune réponse.

47- Un auditeur est tenu :

A. D'une obligation des moyens.

B. D'une obligation des moyens et des résultats.

C. D'une obligation de certification.

D. D'une obligation amélioration de la gestion.

E. Aucune de ces réponses.

48- Un auditeur d'achat doit mettre en évidence les risques suivants :

A. Existence d'une procédure d'achat bien élaborée et bien respectée.

B. Existence d'une procédure d'achat mal élaborée et bien respectée.

C. Existence d'une procédure d'achat bien élaborée et mal respectée.

D. Manques des procédures d'achat.

E. Aucune de ces réponses.

49- Un auditeur social peut mettre en évidence :

A. Le manque des procédures de recrutement.

B. Existence des procédures de recrutement bien élaborée et mal respectée.

C. L'existence d'une procédure de recrutement.

D. L'existence d'une procédure de recrutement bien élaborée et bien respectée.
E. Aucune de ces réponses.

50- Audit social s'assure à :

A. La variabilité des salaires.
B. Que les salariés perçoivent même salaires.
C. A une division des tâches claire.
D. La revue et le respect des procédures.
E. Licenciement des salariés non rentables.

51- Dans le cadre de la phase de la prise en connaissance générale de l'entité l'auditeur s'intéresse aux comptes :

A. Confusion des tâches.
B. Structure organisationnelle.
C. Taux de croissance du secteur d'activité.
D. Organigramme.

52- Dans la première phase de la démarche d'audit en peut mettre en évidence les risques suivants :

A. Risque inhérent.
B. Risque du contrôle interne.
C. Risque des problèmes techniques.
D. Sur effectif du service comptable.
E. Risque de non détection.

53- Dans la troisième phase du processus d'audit, l'auditeur s'intéresse :

A. Aux risques de confusion des tâches.
B. A l'appréciation du contrôle interne.
C. Aux procédures.
D. Comptes CPC et Bilan.
E. A l'examen analytique.

54- le contrôle effectué par l'auditeur dans la troisième phase du processus d'audit s'agit :

A. d'un examen des comptes.
B. appréciation du contrôle interne.

C. examen analytique.
D. examen limité.
E. Revue analytique.

55- Dans le cadre de la phase d'appréciation du contrôle interne l'auditeur s'intéresse à :

A. Risque de non-respect des dispositions législative.
B. Risque de confusion des tâches.
C. Comptes CPC et Bilan.
D. Orientation stratégique.
E. L'évaluation des procédures